

AVIS DE PUBLICITÉ

Appel à candidatures pour la désignation des membres du Conseil d'administration du CIAS

Dans le cadre du renouvellement du Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Communauté de communes Val'Aïgo, en application des articles L.123-6 et R.123-7 du code de l'action sociale et des familles, il est procédé à un appel à candidatures en vue de la désignation des membres issus de la société civile.

Le conseil d'administration du CIAS comprend, outre sa Présidente, des membres élus par le conseil communautaire et des membres nommés par la Présidente parmi les personnes participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social menées dans le territoire de l'intercommunal.

Sont concernés :

Les personnes ou représentants d'associations ou organismes œuvrant notamment dans les domaines suivants :

- Insertion et lutte contre l'exclusion ;
- Accompagnement des personnes âgées et association de retraités ;
- Soutien aux personnes en situation de handicap ;
- Actions en faveur des familles, de l'enfance et de la jeunesse ;
- Animation sociale et développement local.

Modalités de candidature :

Les associations souhaitant proposer un représentant sont invitées à transmettre :

- Une lettre de candidature motivée ;
- Une présentation de l'association ;
- L'identité et les coordonnées du représentant proposé.

Date limite de dépôt des candidatures le 07 mai 2026

Le présent avis est affiché au siège de la Communauté des Communes.

Dépôt des candidatures :

- Les dossiers sont à adresser à :
Madame la Présidente du CIAS
Communauté de communes Val'Aïgo
Mairie - place Charles Ourgaut - 31340 VILLEMUR-SUR-TARN
- assemblee.cias@valaigo.fr

Informations complémentaires :

Les membres du Conseil d'administration du CIAS seront nommés par arrêté de la Présidente de la Communauté de communes.

Fait à Villemur-sur-Tarn, le 16 avril 2026



La Présidente,



Caroline VILLA